



# Loi de programmation en santé publique

## Contribution du HCSP

En amont du projet de loi, le HCSP a élaboré un recueil des principaux problèmes de santé en France d'après les rapports triennaux *La santé en France*.

**A**u mois de juin 2003, le gouvernement prévoit de soumettre au Parlement un projet de loi de programmation en santé publique. Son objet est principalement de disposer d'une politique de santé publique se fondant sur une programmation pluriannuelle. Elle se déclinera selon trois axes stratégiques : « *prévenir la mortalité et la morbidité évitables* », ainsi que « *réduire les inégalités de santé* », et enfin « *préserver la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance\** ».

Jean-François Mattei, ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, a lancé la préparation de ce vaste projet en septembre 2002. Le processus d'élaboration en amont du projet de loi repose sur les composantes suivantes.

Dans un premier temps, des consultations régionales ont été organisées par les Drass d'octobre à novembre 2002. Elles ont été réalisées afin d'établir un état des lieux régional des problèmes de santé et des actions entreprises. De plus, ces consultations doivent fournir les modalités de détermination des priorités régionales de santé.

Parallèlement, une consultation nationale auprès des différents acteurs du système de santé concernés par cette loi de programmation est en cours.

Dans le même temps, un groupe technique national de définition des

objectifs a pour mission d'élaborer la démarche de programmation stratégique, en s'appuyant sur les meilleures connaissances disponibles (état de santé de la population, déterminants, actions de santé publique et évaluation). Piloté par la direction générale de la Santé, il rassemble un certain nombre d'experts dans le domaine de la santé publique, ainsi que des représentants des grandes institutions et des agences intervenant dans le champ de la santé. Sa contribution se finalisera par la rédaction

d'un rapport de priorisation. Le HCSP a été sollicité pour apporter à ce groupe de travail son expertise.

### Contribution du HCSP

Dans ce cadre, Jean-François Mattei a souhaité que le HCSP contribue au processus d'élaboration : « *en amont du texte de loi, pour analyser au travers des trois derniers rapports (1994, 1998 et 2002) les axes prioritaires qui pourraient être retenus dans le cadre de la loi de programmation* » (séance plénière du HCSP du 24 octobre 2002).

### Fiche type utilisée pour la présentation d'un problème de santé

- Les objectifs proposés par les rapports triennaux (dont les objectifs quantifiés du rapport 1994).
- L'importance du problème de santé retenu. D'une part, un constat général sur le problème de santé est présenté et actualisé notamment à partir d'autres travaux que les rapports du HCSP (l'annexe A au projet de loi de financement de la Sécurité sociale PLFSS 2003 élaborée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques Drees a été largement utilisée). D'autre part, les commentaires du HCSP par tranches d'âge et pour la pathologie complètent cette partie.
- Les indicateurs présentés sont ceux qui ont été cités dans le rapport 1994. Pour les données de mortalité, grâce à l'aide du CépiDc, une actualisation des graphiques réalisés en 1994 est proposée. Les données sont standardisées et lissées par période de trois ans, comme dans le rapport de 1998.
- Les déterminants du problème de santé retenus dans les trois rapports successifs du HCSP sont ensuite répertoriés.
- Puis, les recommandations des différents rapports du HCSP sont présentées.
- À propos de... Une dernière partie renvoie aux principaux rapports thématiques du HCSP. Quelques références aux dossiers de la revue *Adsp* et à des travaux récents (Agence nationale de l'accréditation et de l'évaluation en santé...) sont également ajoutées de façon à éclairer certains aspects des problèmes de santé retenus.

\* Discours de Jean-François Mattei à l'Académie de médecine, 1<sup>er</sup> octobre 2002, [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Le HCSP a donc été chargé de remettre au Groupe technique national de définition des objectifs un recueil des principaux problèmes de santé en France. En se référant à la grille d'analyse proposée dans le rapport *La santé en France 1994*, ce document recense les problèmes de santé, les pathologies et les déterminants mis en évidence par les trois rapports et susceptibles de constituer des priorités de santé publique. Cette approche sanitaire est complétée par une partie sur les objectifs d'organisation du système de santé, de façon à donner une vision plus transversale et, élargir le champ de la réflexion.

### Méthodologie

Pour l'élaboration de ce document, le HCSP a recensé les problèmes de santé émergents du rapport *La santé en France 2002* et, les a ensuite listés en fonction de la grille de lecture du rapport 1994.

Ainsi, pour chaque problème de santé, sont rappelés les objectifs issus des rapports du HCSP. Puis, l'importance du problème de santé est soulignée par un constat général actualisé et un constat par tranches d'âge. Ensuite, sont présentés les indicateurs, les déterminants et les recommandations issus des trois rapports. Enfin, divers travaux sont cités de façon à éclairer certains aspects des problèmes de santé présentés (voir encadré).

Validé en séance plénière par les membres du HCSP, le 17 décembre 2002, ce document présente de façon pédagogique les principaux problèmes de santé mis en évidence par les rapports triennaux *La santé en France*.

### Les thèmes abordés

Tout d'abord, le recueil se compose d'un rappel des définitions de quelques termes fréquemment utilisés (morbidité, mortalité, inégalités de santé, qualité de vie, prévention, déterminants). Dans une seconde partie, les différentes méthodologies suivies pour les rapports triennaux *La santé en France* sont présentées, ainsi que celle suivie pour le recueil et citée précédemment.

Ensuite, plusieurs parties sont successivement consacrées aux problèmes

de santé, pathologies et déterminants susceptibles d'être des priorités de santé publique. Ainsi sont abordés des thèmes de santé publique comme, entre autres, les accidents de la route, les cancers et les maladies cardio-vasculaires. Les sources de données utilisées pour le rapport *La santé en France 2002* ont permis de sélectionner d'autres thèmes tels que la santé bucco-dentaire et les troubles sensoriels, par exemple. Le HCSP a choisi de consacrer une partie à des problèmes de santé qui sont également des facteurs de risque de pathologies évitables telles que l'hypertension artérielle, le diabète, les dyslipidémies et le surpoids. Puis les principaux déterminants de pathologies évitables sont présentés : la consommation d'alcool, la consommation de tabac, la consommation de drogues illicites, les comportements sexuels à risque, les inégalités sociales et spatiales de santé, la malnutrition et les risques liés à l'environnement physique et professionnel. Le document est complété par une partie sur les objectifs d'organisation du système de santé, issus du rapport *La santé en France 2002*.

### La suite du processus

Dans le courant du premier trimestre 2003, le HCSP doit apporter son expertise en aval du processus. Il étudiera notamment la démarche de priorisation du Groupe technique national de définition des objectifs, ainsi que la synthèse des consultations régionales, et rendra un avis.

La synthèse des consultations régionales, le rapport de priorisation du Groupe technique national et l'avis du HCSP seront ensuite synthétisés dans un rapport final qui sera soumis au ministre de la Santé pour arbitrage. Ce rapport arbitré sera annexé au projet de loi présenté au Parlement en juin 2003.

Le Recueil des principaux problèmes de santé en France, d'après les rapports *La santé en France 1994, 1998 et 2002* est accessible sur le site Internet du HCSP : [www.hcsp.ensp.fr](http://www.hcsp.ensp.fr). ■

**Emmanuelle Sarlon**

Interne de santé publique, HCSP

## HCSP<sub>i</sub> fête ses deux ans

Créé en 1997, le site Internet du HCSP a été complètement renouvelé pour céder la place le 1<sup>er</sup> janvier 2001 à HCSP<sub>i</sub>, conçu pour répondre à l'objectif du HCSP de mettre à la disposition des professionnels de la santé et, plus largement, d'un public intéressé par les enjeux de santé publique, l'ensemble des informations disponibles sur le HCSP et ses travaux depuis sa création en 1991.

HCSP<sub>i</sub> comprend, outre la page d'accueil qui présente l'actualité des travaux du HCSP et ses nouvelles publications, six grandes rubriques thématiques :

- Le HCSP : ses missions, sa composition, son organisation, ses coordonnées ;
- La collection complète des avis et rapports thématiques accessibles en texte intégral (*Stratégie pour une politique de santé, Précarité, Pollution, Nutrition, Souffrance psychique des adolescents, Panier de biens et services de santé*, en tout une vingtaine de titres qui témoignent de la diversité des champs de réflexion abordés par le HCSP) ;
- La collection complète des grands rapports *La santé en France* accessibles en texte intégral de 1994 à 2002.

Les nouveaux rapports sont mis en ligne dès qu'ils sont rendus publics.

Pour chacun des rapports, des documents de synthèse (résumés, articles, interviews et, pour le rapport 2002, un diaporama) sont également disponibles.

- Les groupes de travail ayant élaboré les travaux du HCSP
- La revue de presse bimensuelle du HCSP en ligne depuis octobre 2002.
- La revue *Adsp*, en texte intégral pour les numéros 1 à 23 ainsi que pour les numéros ultérieurs épuisés chez l'éditeur, en extraits pour les numéros disponibles à la vente. Dans le cadre d'une convention entre la Documentation française, le HCSP et l'ENSP, les abonnés à la Banque de données en santé publique ont accès au texte intégral de la revue sur le site de la BDSP

Une fonction recherche permet d'accéder en plein texte, par mot clef, par rubrique d'*Adsp*, aux écrits du HCSP, aux auteurs des rapports et de la revue.

Enfin, depuis août 2002, HCSP<sub>info</sub> permet aux abonnés d'être régulièrement informés sur leur messagerie électronique de la disponibilité de nouvelles informations (inscription en page d'accueil).

Fin 2002, plus de 10 000 pages étaient consultées chaque semaine. ■

HCSP<sub>i</sub> : [www.hcsp.ensp.fr](http://www.hcsp.ensp.fr)